

09 fév 2018 -15:27

Appartient à Conseil des ministres du 9 février 2018

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur deux dossiers relatifs à la Régie des bâtiments.

Il s'agit des dossiers suivants :

- La conclusion d'un troisième avenant pour la location de 30 emplacements pour véhicules saisis à partir du 1er janvier 2015 à De Vunt 2, à Holsbeek.
- La relocalisation des services du Commissariat général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA) : la prise en location du rez-de-chaussée commercial au sein de l'aile B du complexe "Eurostation" afin d'y installer un espace d'accueil dédié exclusivement aux demandeurs d'asile auprès du CGRA et totalement indépendant des autres services. Il s'agit d'un contrat de bail de 9 ans, avec une prise de cours au 1er février 2018, portant sur une surface de 253 m² au rez-de-chaussée du bâtiment Eurostation, rue Ernest Blérot à Anderlecht.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>